

« Le choix de la liste d'union a brisé le processus de reconquête du pouvoir »

nous déclare M. François Léotard

Dans un précédent entretien qu'il nous avait accordé en janvier, le secrétaire général du PR, opposé à la liste d'union de l'opposition pour les élections européennes, craignait que l'UDF ne s'engage, par ce choix, dans « un processus de non-existence politique » (Le Monde du 25 janvier). Dans ce nouvel entretien, il analyse les résultats du scrutin du 17 juin et ses conséquences pour l'opposition, en général, et l'UDF, en particulier.

M. François Léotard estime que, le 17 juin, les Français ont émis « deux jugements », tous les deux « très sévères, contrairement aux apparences ». Un jugement « sur le pouvoir » qui s'est traduit par « un refus exaspéré, sans nuance » et dans lequel, remarque-t-il, n'a pas été prise en compte « la nouvelle politique économique menée depuis plusieurs mois ». Ce jugement-là, dit-il, est « clair, massif ».

Le second jugement, qui porte, celui-là, sur l'opposition, lui semble, en revanche, « plus difficile à décrypter ». Il traduit en partie, dit-il, « la grande déception » qu'a provoquée la stratégie d'une liste unique

retenue par l'opposition : « Les Français ont compris qu'il y avait là plus de manœuvres d'état-major, d'intérêts personnels que le souci de faire gagner l'opposition ». « Il n'est pas concevable qu'en 1984 l'opposition réalise un moins bon score qu'en 1979 », s'exclame le secrétaire général du PR, qui rappelle qu'en 1979 l'opposition n'était pourtant pas dans une « situation favorable » après avoir perdu deux ans auparavant les deux tiers des villes de plus de trente mille habitants et gagné « de justesse » un an plus tôt les législatives.

Selon lui, le choix d'une « mauvaise stratégie » a aujourd'hui « freiné et même brisé le processus de reconquête du pouvoir et de la confiance des Français » engagé par l'opposition en janvier 1982. Si les Français ont jugé la stratégie de l'opposition, ils ont aussi, aux yeux de M. Léotard, considéré « l'insuffisant renouvellement des responsables de l'opposition ». L'insuffisant renouvellement de « son langage », de « ses analyses ».

Le score de M. Le Pen s'est, à son avis, nourri de cette exaspération refus-à-vis du pouvoir ainsi que du veto de la liste unique, mais il a

aussi bénéficié, explique le député du Var, d'un « phénomène qui s'apparente à celui de Coluche en 1981 : le rejet de toute forme d'expression politique institutionnelle et rationnelle ». S'il considère que « l'apparition brutale sur l'échiquier politique français d'une force que certains qualifient d'extrême droite menace moins l'UDF que le RPR », M. Léotard estime néanmoins que l'UDF, tout en rejetant « ce qui est suspect — le racisme, la violence » doit essayer « non pas de récupérer mais d'analyser la colère qui s'est exprimée ». « La colère, dit-il, n'est pas en elle-même porteuse d'un projet politique. C'est à nous de la transformer en une véritable expression, consciente, politique et intelligente, porteuse d'avenir ».

La question d'une alliance éventuelle avec le Front national ne se pose plus, selon lui, au niveau national du moins. « Je suis très réservé, précise-t-il, à l'égard d'alliances locales. Pour les élections cantonales de 1985, dans la mesure où je souhaite une stratégie de primaires, cette stratégie doit être appliquée à l'égard du Front national. Encore faut-il que l'UDF, pour refuser ces alliances, sache d'abord se positionner et définir une ligne politique ».

M. Léotard reconnaît que l'UDF a peut-être auparavant sous-estimé cet « aspect doctrinal », cette réflexion sur le fond. « L'irruption de M. Le Pen sur la scène politique nous amène peut-être à des reclassements idéologiques ou intellectuels, déclare-t-il, pensant que « l'UDF a sans doute eu le tort de privilégier le débat des hommes par rapport au débat des idées, sans doute parce que nous ne sommes pas des doctrinaires ».

Ne pas agir ou parler comme M. Le Pen

Ainsi l'une des premières révisions à laquelle devrait se livrer l'opposition porterait sur le langage : « Je ne pense pas que nous ayons intérêt à faire du suivisme sur des thèmes comme la sécurité et l'immigration tels qu'ils ont été utilisés. Ce n'est pas parce que M. Le Pen a fait des voix hier que nous devons dire ou agir comme lui. Nous n'avons pas le même message ».

M. Léotard admet cependant que l'opposition a une part de responsabilité dans le score réalisé par M. Le Pen, notamment quand elle a tenu au cours de précédentes campagnes « discours apocalyptiques, des discours de guerre civile ». « Il faut se souvenir, dit-il, qu'en politique on va toujours vers celui qui est censé exprimer mieux qu'un autre telle ou telle action politique. Si M. Mitterrand veut mener une politique libérale, il a tort ; on ira toujours chercher un plus libéral que lui. De même si la droite veut faire de l'extrême droite, elle a tort, car on ira toujours chercher un M. Le Pen qui fera mieux que M. Jacques Chirac, qui, lui-même fera mieux que M. Valéry Giscard d'Estaing. Ce n'est pas dans l'alignement sur le plus excessif que l'opposition trouvera sa voie, sa vérité, son succès », affirme le secrétaire général du PR.

Pour lui, l'enseignement à tirer du scrutin du 17 juin n'est pas « l'alignement » mais « la différence ». M. Léotard pense nécessaires aussi d'autres révisions : « L'opposition, affirme-t-il, doit refuser la fausse unanimité en son sein. Elle est un facteur de confusion des esprits. Pourquoi a-t-on cherché pendant trois mois à cacher les divergences profondes et fécondes qui existent au sein de l'opposition ? ». « Pourquoi une fausse unanimité permettrait-elle de mieux se présenter devant les électeurs ? » demande-t-il. « L'opposition, pense-t-il, doit cesser de trainer avec elle

ce mot d'union. A force d'être utilisé, il s'est lui-même épuisé, il ne correspond plus à la réalité, il ne définit plus la démarche de l'opposition, qui doit lui préférer les termes d'alliance, de loyauté ».

Autre révision souhaitable pour M. Léotard, celle qui concerne les hommes : « Au soir d'une bataille, il faut s'interroger sur la stratégie mais aussi sur les généraux. Il faut se demander si nous mettons à la tête de nos formations ceux qu'il faudrait, si nous réussissons à faire apparaître une génération politique nouvelle ». A ce propos, il note que M. Le Pen, élu député en 1956, a réussi « ce tour de force » d'apparaître en 1984 comme « un homme politique nouveau ».

Ce que propose aujourd'hui M. Léotard : « Voir rapidement, dans les semaines qui viennent, si l'UDF est capable de concevoir un projet commun, cohérent et autonome, qui pourrait être résumé dans le mot de « démocratie libérale ». Je suis frappé, dit-il, « de constater que, dans les programmes de la droite, il y a de nombreuses propositions dans lesquelles nous ne pouvons nous reconnaître. Nous, nous devons dire que nous sommes farouchement attachés à une vraie décentralisation qui va bien plus loin que la réalité socialiste, à une économie d'entreprise, au syndicalisme, au dialogue au sein de l'entreprise, à la prise de participation des salariés aux bénéfices, à toutes les formes de contre-pouvoirs qui peuvent équilibrer le pouvoir d'Etat. Il y a là les bases d'un projet politique ». Ce projet politique, M. Léotard pourrait le développer le 27 juin devant les élus de son parti réunis au Palais des congrès à Paris, comme il pourrait lancer un appel à tous ceux qui se reconnaissent dans le message libéral pour organiser « une convention pour une démocratie libérale ».

« Le problème, dit-il, encore, est de savoir aujourd'hui qui dit quoi, ce qui différencie le RPR, l'UDF et le Front national... Nous devons retrouver ce qui nous est propre, sinon effectivement l'UDF n'a plus de raison d'être », affirme M. Léotard.

C.F.-M.

Le CDS guette le PR

Réunis jeudi 21 juin en bureau politique, les responsables des différentes composantes de l'UDF examineront les conséquences, pour leur formation, des résultats du scrutin du 17 juin et s'efforceront de définir les grandes lignes d'une stratégie pour 1986 après avoir mesuré la volonté des uns et des autres de travailler sur un projet commun.

Dans leurs premières déclarations, s'ils ont surtout insisté sur l'importance de l'écart — 11 points — creusé entre la liste d'Union de l'opposition et la majorité PC-PS, s'ils ont parlé de la situation « difficile » devant laquelle se trouve aujourd'hui M. Mitterrand, qui serait bien « inspiré » de dissoudre l'Assemblée nationale, ils devraient, jeudi, en petit comité, davantage s'interroger sur les conséquences, pour l'avenir, de leur ralliement à la liste d'Union de l'opposition, sur les résultats obtenus par cette liste — résultats jugés « honorables » par M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, mais pour le moins « insuffisants » par M. François Léotard, secrétaire général du PR.

Enfin, et surtout, ils devraient étudier l'attitude à adopter face à l'extrême droite, qui, en recueillant dimanche 11 % des suffrages, pose de façon aiguë à l'opposition le problème de ses alliances futures. M. Jean Lecanuet président de l'UDF, peut bien banaliser le « phénomène Le Pen » et juger, en se référant à la percée en 1956 du mouvement poujadiste, qu'il n'est pas « nouveau », M. Méhaignerie peut bien, en réponse à nos questions, insister sur le caractère « occasionnel » d'un vote de « défoulement » qui « ne saurait se reproduire dans un autre type de scrutin où l'enjeu serait plus important », il n'en demeure pas moins que l'UDF ne peut que réfléchir aux aspirations manifestées par ceux qui se sont tournés vers M. Le Pen.

Il est d'autres interrogations, plus constantes au sein de l'UDF, qu'elle ne peut pas non plus éviter quand elle pense à une stratégie pour l'avenir. Comment parvenir à faire vivre ensemble différents partis qui tiennent à préserver leur indépendance, leur spécificité et ne sont pas prêts à se ranger sous la bannière d'un seul et même chef de file tant ils sont partagés entre giscardiens, baristes et ce que l'on pourrait appeler des « non-alignés » ? Comment les faire vivre ensemble tout en créant une « dynamique », capable de résister à celle du RPR, capable de retenir l'attention d'un électeur par un mes-

sage suffisamment « porteur » et qui lui soit « propre » ?

Nous devons, nous a notamment expliqué M. Méhaignerie, nous imposer une « discipline de communication » et voir, si au sein de l'UDF — qui est « un outil de préparation des futures élections législatives », qui a « une bonne expression parlementaire » et qui correspond « à ce besoin ressenti par l'opinion de regroupement des familles politiques », chacun est prêt « à jouer le jeu », et, notamment à dépasser la question du choix du présidentiel.

Selon lui, l'UDF en se lançant dans des réformes de structures « perdrait du temps » et « n'intéresserait personne ». Il précise aussi que si d'aucun voulait « précipiter l'UDF dans des initiatives » que le CDS ne souhaite pas, il serait conduit à « prendre des positions », autrement dit à annoncer officiellement le ralliement du CDS à M. Barre au sein d'une structure qui reste à définir.

« Ce n'est pas la meilleure solution », souligne-t-il pourtant. De tout cela, le CDS débattrait au cours du bureau politique « élargi » qu'il réunit mercredi 20 juin, au lendemain même du déjeuner organisé sur l'initiative du groupe centriste du Sénat autour de M. Raymond Barre et auquel assistera M. Méhaignerie.

L'attitude du CDS dépend en partie de celle qu'adoptera le PR. Le secrétaire général de cette organisation, M. François Léotard, qui, après avoir manifesté son désaccord avec la stratégie adoptée par l'UDF pour les élections européennes, reviendra jeudi siéger au bureau politique de l'UDF, aura à n'en pas douter des propositions à formuler, même s'il considère aujourd'hui que « tout projet qui déséquilibrerait l'UDF doit être regardé avec beaucoup de précaution » dans la mesure où « inévitablement, il suscite un contre-projet ». S'il ne croit plus possible que son parti puisse quitter l'UDF, il a, depuis plusieurs semaines, l'idée de favoriser la constitution d'une « convention pour une démocratie libérale », convention qui s'adresserait à tous ceux qui se sentent « concernés par le message libéral ». De ce projet, il devrait parler aux cadres et élus de son parti au cours d'un dîner-débat qu'il organise le 27 juin à Paris. Mais sur ce thème il reste très prudent, dans l'attente du bureau politique de l'UDF de jeudi. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il insiste surtout sur les « révisions » auxquelles devrait se soumettre une opposition qui aurait l'ambition d'être « intelligente ».

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

RÉSULTATS

OUTRE-MER : M<sup>me</sup> Veil en position dominante

Outre-mer, le scrutin s'est traduit partout par un succès de la liste de l'union de l'opposition conduite par M<sup>me</sup> Simone Veil, qui a recueilli plus de la majorité absolue des suffrages exprimés dans les territoires de Wallis-et-Futuna (82,66%) et de Nouvelle-Calédonie (74,61%), ainsi que dans plusieurs départements : 60,70% en Guadeloupe, 59,18% en Martinique, 57,71% en Guyanne, 56,23% à Saint-Pierre-et-Miquelon, 50,02% à la Réunion, et également 49,18% dans l'île de Mayotte, où la particularité a été le score réalisé par la liste centriste de MM. Doubin, Lalonde et Stirn, qui ont obtenu 45,66% des suffrages exprimés après avoir été soutenus, par le député radical de gauche de la collectivité territoriale, M. Jean-François Hory.

La gauche est réduite à la portion congrue, d'autant qu'elle a perdu le soutien de bon nombre des partis autonomistes ou indépendantistes locaux.

La percée du Front national n'est spectaculaire qu'en Nouvelle-Calédonie où la liste de M. Le Pen a recueilli 15,72% des suffrages exprimés.

GUADELOUPE

Inscr., 179 347; vot., 25 446  
Abst., 153 901 (85,81)  
Blancs ou nuls, 2 221 (8,72)  
Suff., exp., 23 225  
UDF-RPR, 14 098 (60,70); PS, 6 058 (26,08); PCF, 1 070 (4,60); FN, 666 (2,86); ERE, 619 (2,66); REUSSIR, 543 (2,33); PSU-CDU, 136 (0,58); 1 84, 34 (0,14); VERTS, 1 (0,00).  
1979. — Insc., 17 191; vot., 32 324; abst., 81 19; suff. exp., 32 241.  
UFE, 17 461 (54,15); PS-MRG, 6 959 (21,58); DIFE, 6 706 (20,79); PCF, 835 (2,58); Déf. Interprof., 279 (0,86); EEE, 1 (0).

1979. — Insc., 183 022; vot., 52 469; abst., 71 33; suff. exp., 46 030.  
UFE, 25 583 (55,57); DIFE, 10 846 (23,56); PCF, 5 542 (12,03); PS-MRG, 3 461 (7,51); Déf. Interprof., 595 (1,29); Eurodroite, 3 (0).  
1981. — Insc., 187 657; vot., 90 604; abst., 51 71; suff. exp., 86 560.  
Giscard d'Estaing, 62 422 (72,11); Mitterrand, 10 530 (12,16); Chirac, 8 753 (10,11); Marchais, 2 131 (2,46); Laguiller, 801 (0,92); Lalonde, 546 (0,63); Garaud, 413 (0,47); Debré, 386 (0,44); Crépeau, 367 (0,42); Bouchardeau, 211 (0,24).

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Inscr., 3 967; vot., 1 200  
Abst., 2 767 (69,75)  
Blancs ou nuls, 126 (10,50)  
Suff., exp., 1 074  
UDF-RPR, 604 (56,23); PS, 195 (18,15); ERE, 190 (17,69); FN, 56 (5,21); PCF, 20 (1,86); PSU-CDU, 9 (0,83).  
1979. — Insc., 3 832; vot., 1 212; abst., 2 620; suff. exp., 1 033.  
UFE, 609 (58,95); PS-MRG, 262 (25,36); DIFE, 109 (10,55); PCF, 35 (3,38); Déf. Interprof., 18 (1,74).  
1981. — Insc., 3 856; vot., 2 873; abst., 25 49; suff. exp., 2 778.  
Giscard d'Estaing, 1 607 (57,84); Mitterrand, 508 (18,28); Chirac, 201 (7,23); Lalonde, 116 (4,17); Laguiller, 103 (3,70); Marchais, 78 (2,80); Crépeau, 73 (2,62); Garaud, 42 (1,51); Debré, 37 (1,33); Bouchardeau, 13 (0,46).

GUYANE

Inscr., 25 075; vot., 6 037  
Abst., 19 038 (75,92)  
Blancs ou nuls, 210 (3,47)  
Suff. exp., 5 827  
UDF-RPR, 3 363 (57,71); PS, 1 625 (27,88); FN, 380 (6,52); ERE, 189 (3,24); REUSSIR, 120 (2,05); PCF, 98 (1,68); PSU-CDU, 52 (0,89).  
1979. — Insc., 21 801; vot., 4 128; abst., 81 06; suff. exp., 3 834.  
DIFE, 2 025 (52,81); UFE, 1 261 (32,88); PS-MRG, 382 (9,96); PCF, 107 (2,79); Déf. Interprof., 59 (1,53).  
1981. — Insc., 23 003; vot., 10 120; abst., 56 00; suff. exp., 9 831.  
Giscard d'Estaing, 4 215 (42,87); Chirac, 2 744 (27,91); Mitterrand, 2 084 (21,19); Lalonde, 183 (1,86); Marchais, 145 (1,47); Laguiller, 115 (1,16); Garaud, 107 (1,08); Crépeau, 103 (1,04); Debré, 75 (0,76); Bouchardeau, 60 (0,61).

1979. — Insc., 3 832; vot., 1 212; abst., 2 620; suff. exp., 1 033.  
UFE, 609 (58,95); PS-MRG, 262 (25,36); DIFE, 109 (10,55); PCF, 35 (3,38); Déf. Interprof., 18 (1,74).  
1981. — Insc., 3 856; vot., 2 873; abst., 25 49; suff. exp., 2 778.  
Giscard d'Estaing, 1 607 (57,84); Mitterrand, 508 (18,28); Chirac, 201 (7,23); Lalonde, 116 (4,17); Laguiller, 103 (3,70); Marchais, 78 (2,80); Crépeau, 73 (2,62); Garaud, 42 (1,51); Debré, 37 (1,33); Bouchardeau, 13 (0,46).

MAYOTTE

Inscr., 22 516; vot., 9 253  
Abst., 13 263 (58,90)  
Blancs ou nuls, 102 (11,10)  
Suff., exp., 9 151  
UDF-RPR, 4 501 (49,18); ERE, 4 170 (45,56); PCF, 189 (2,06); FN, 151 (1,65); PS, 140 (1,52).  
1979. — Insc., 19 470; vot., 15 249; abst., 21 67; suff. exp., 15 181.  
DIFE, 13 834 (91,12); UFE, 1 151 (7,58); PS-MRG, 99 (0,65); PCF, 42 (0,27); Déf. Interprof., 32 (0,21); Trotskistes, 16 (0,10); Eurodroite, 7 (0,04).  
1981. — Insc., 20 303; vot., 11 478; abst., 43 46; suff. exp., 11 391.  
Giscard d'Estaing, 8 347 (73,27); Chirac, 2 128 (18,68); Mitterrand, 263 (2,30); Laguiller, 223 (1,95); Garaud, 134 (1,17); Debré, 87 (0,76); Bouchardeau, 64 (0,56); Marchais, 58 (0,50); Crépeau, 45 (0,39); Lalonde, 42 (0,36).

MARTINIQUE

Inscr., 195 985; vot., 58 829  
Abst., 137 156 (69,98)  
Blancs ou nuls, 4 668 (7,93)  
Suff., exp., 54 161  
UDF-RPR, 32 056 (59,18); PS, 15 058 (27,80); PCF, 3 118 (5,75); ERE, 1 220 (2,25); REUSSIR, 1 185 (2,18); FN, 869 (1,60); 1 84, 444 (0,81); PSU-CDU, 208 (0,38); PCI, 2 (0,00); VERTS, 1 (0,00).

Publicité

**POUR AIDER L'ARMÉE DU SALUT**

dans son travail de réinsertion sociale, donnez meubles, vêtements, appareils de chauffage, éclairage, radio, livres et tous objets encore utilisables ou réparables... leur camion viendra à votre domicile

**APPELEZ : 583.54.40**

LES RÉACTIONS

M. Chaban-Delmas veut « changer le changement »

« Je ressens cette victoire comme si elle était la nôtre », écrit M. Giorgio Almirante, secrétaire général du Mouvement social italien (MSI, néo-fasciste) dans le télégramme de félicitations qu'il a adressé à M. Jean-Marie Le Pen pour sa « victoire spectaculaire ».

Du succès du Front national, M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a tiré de son côté une leçon : « Il ne faut pas nous recentrer, mais au contraire devenir l'opposition musclée », ni laisser à Le Pen — qui constitue « une réalité politique avec laquelle il faut compter sans pour autant s'allier avec lui » — « le monopole de la dureté et de l'efficacité ».

Pour le principal intéressé, qui s'est qualifié au micro de RTL d'« empêcheur de bander à quatre », « tout commence ». M. Le Pen a estimé que, pour M. Mitterrand, « continuer à faire une politique révolutionnaire contre l'avis du pays » serait « suicidaire ». Mais, a-t-il ajouté, s'il changeait de politique, le président de la République devrait « gouverner contre sa majorité ».

« Les Français en ont assez » du pouvoir et de sa politique, constate M. Jacques Chaban-Delmas, qui précise : « Assez de l'illusion dans laquelle on veut les faire vivre depuis trois ans et qui est la suivante : les élections de 1981 auraient signifié leur volonté non pas de changer la société pour la rendre plus juste et plus humaine, comme j'avais commencé à le faire comme premier ministre, mais de changer de société, de passer d'une société de liberté et de responsabilité à une société de contraintes et d'assistance ; une société dite « socialiste à la française », mais tendant inévitablement à l'étatisme et à l'appauvrissement. Lutter contre les injustices, oui ; faire de l'égalitarisme en tirant fortement vers le bas, non. La liberté et la justice, oui. Les contraintes et la médiocrité généra-

lisée, non. Tel est l'avertissement qui vient d'être donné au pouvoir ».

Pour le maire de Bordeaux, « cet avertissement, si sévère soit-il, est un avertissement sans frais, car la Constitution ne prévoit pas que même une pareille déroute dans une élection de ce genre entraîne des effets automatiques ». Mais, dit-il, il a une signification : « Il faut changer le changement ». Il ajoute : « Pour le président de la République, maître constitutionnel des décisions capitales, c'est la quadrature du cercle. Comment changer le changement avec une majorité parlementaire démentie par le peuple et, de surcroît, profondément divisée en elle-même. Tel est pourtant le problème à résoudre. Les Français ne se laisseront plus abuser par de nouvelles solutions illusives ».

M. Giscard d'Estaing : sans délai

Se refusant à tout commentaire sur le score de l'extrême droite ou sur une éventuelle dissolution de

l'Assemblée nationale, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui participait à un dîner-débat organisé, lundi 18 juin à Grenoble, a invité l'opposition à se préparer « à remettre sans délai la France en marche ». Pour lui, il s'agit d'« un signal d'espoir clair et massif, puisque deux Français sur trois viennent de dire pour la première fois depuis 1981, que le socialisme n'est pas la réponse aux problèmes de la France ». « La France, a ajouté l'ancien président de la République, est disponible mais à condition de transformer le « non » au socialisme en « oui » à quelque chose d'autre, sans exclusive, sans intolérance ».

M. Malaud : déstabiliser

Pour M. Philippe Malaud, président du CNIP, élu sur la liste de Mme Veil, « la disparition de toute légitimité démocratique, au-delà d'une légalité en survie artificielle, interdit désormais aux faillis la poursuite de leurs agressions contre les libertés fondamentales ». « Si l'obstination sectaire des marxistes tentait de passer outre, il serait, ajoute-t-il, du devoir impérieux des responsables politiques de l'opposition, toutes tendances confondues, de trouver d'autres moyens légaux de les mettre en échec et d'assurer leur déstabilisation définitive, conformément à la volonté clairement manifestée par le peuple français le 17 juin et qu'il réaffirmera à Paris le 24 juin ».

**CIRPES**  
CAHIERS D'ÉTUDES STRATÉGIQUES  
Vient de paraître

Aleix JOXE directeur de la publication  
DISSUASION INFRA-NUCLÉAIRE,  
4 fascicules

1. A. CARTON - Allemagne : L'école de la techno-guérilla. — 2. B. CRAMER - Suisse : Mythes et réalités stratégiques. — 3. R. LUKIC - Yougoslavie : Dissuasion populaire. — 4. A. JOXE, M. DOBRY, P. FABBRI : Centrage stratégique et dissuasion.

Abonnement :  
150 FF/an France — 200 FF/an Etranger  
Le fascicule : 20 F - 6 numéros/an  
Centre Interdisciplinaire de Recherches sur la Paix et d'Études Stratégiques, 54, rue Raouff, 75006 PARIS

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire que, dans la ville dont M. Michel Rocard est le maire, la liste socialiste avait fait moins bien que son score national. Ce n'est pas vrai, puisque M. Lionel Jospin obtient 25,51 % des suffrages exprimés. Il reste que M<sup>me</sup> Simone Veil et M. Jean-Marie Le Pen totalisent à eux deux, dans cette ville, 50,31 % des voix.

# LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

## Les dirigeants communistes ont pris conscience de la nécessité d'une révision d'ensemble de leur politique

Les résultats des élections européennes placent les communistes devant une réalité que certains d'entre eux pressentaient, sans toujours le dire ni trop y croire ; il n'y a pas ou plus de seuil de sécurité électorale en deçà duquel le PCF serait assuré de ne pas descendre, sauf bouleversement historique. L'implantation du Parti communiste, telle qu'elle s'était forgée au long des décennies, n'est pas à l'abri d'une érosion qui l'entame en profondeur.

Comme l'observe M. Henri Fiszbín, « l'électorat communiste se désagrège ». Il est significatif que cette constatation soit ainsi formulée par un ancien responsable du PCF, qui fondait son action, depuis trois ans, sur la certitude que l'électorat communiste était caractérisé par une plus grande cohésion que celui des autres partis.

Les dirigeants du PCF redoutaient un phénomène d'abstention, qui leur faisait dire qu'une baisse d'un point, par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, serait un résultat honorable. Il apparaît, de fait, que les départements où, à scrutins comparables (c'est-à-dire les élections européennes de 1979), l'abstention a été la plus forte, le 17 juin, sont aussi ceux où le PCF a le plus reculé par rapport à 1981 (voir tableau). La tendance à l'abstention a été particulièrement marquée dans certaines zones de vieille

et forte implantation communiste, dans la région parisienne ou dans le Nord, par exemple.

Il reste à s'interroger sur le sens de cette abstention. M. Georges Marchais affirmait, au début de la campagne : « S'abstenir, c'est dire que tout va bien. » Il est clair que ce n'est pas cela qu'ont voulu dire, dimanche, les abstentionnistes de la gauche, et parmi eux ceux qui, auparavant, votaient pour le PCF. Au-delà, il est difficile d'interpréter les pensées de ceux qui ont choisi de se taire.

Les communistes sont contraints de prendre acte du désintérêt manifesté par ces électeurs. La politique de la gauche a sa part dans cette réaction. Il est évident que, pour une bonne part, la base du PCF ne s'y retrouve pas, mais, aussi, que les dirigeants du parti n'ont rien fait pour cela. L'alternance, dans leur discours, du « coup de chapeau » aux réformes accomplies par la gauche et du dénigrement de sa politique économique, a abouti à éloigner les électeurs communistes d'une entreprise à laquelle ils ne trouvent pas le moyen d'adhérer ni, non plus, de participer de façon critique. Du moins le scrutin du 17 juin ne leur a-t-il pas paru offrir cette possibilité.

Ce n'est pas seulement le rôle de médiateur du Parti communiste, dans une situation où la gauche est au

pouvoir et où il participe au gouvernement, qui est ainsi mis en cause. Les responsables communistes sont conscients que, au-delà de leur aptitude à comprendre et à exprimer les aspirations de leur base dans la période actuelle, ce sont l'identité et la crédibilité globales du PCF qui sont, aujourd'hui, contestées. Le recul de 1981 a, sans doute, enclenché une dynamique redoutable dans le sens de la baisse ; le PCF, disposant d'un poids réduit, risque d'en perdre davantage à mesure que son influence sur les événements apparaît à ses électeurs comme restreinte.

Il demeure, toutefois, que l'ensemble de la politique du parti contribue à entretenir ou à accroître le doute sur la « stratégie » qui la fonde. Ses propositions économiques paraissent trop traduire un souci tactique de se démarquer, voire de s'opposer aux socialistes. Son refus de s'engager dans la critique des pays socialistes paraît anachronique et l'identifie à une réalité dont on ne voit pas qu'il puisse s'éloigner vraiment lorsqu'il propose un « socialisme à la française ».

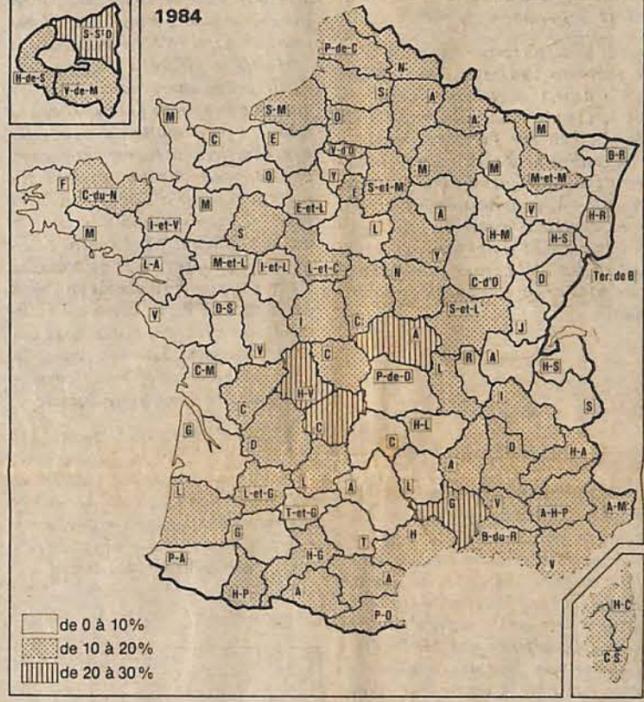
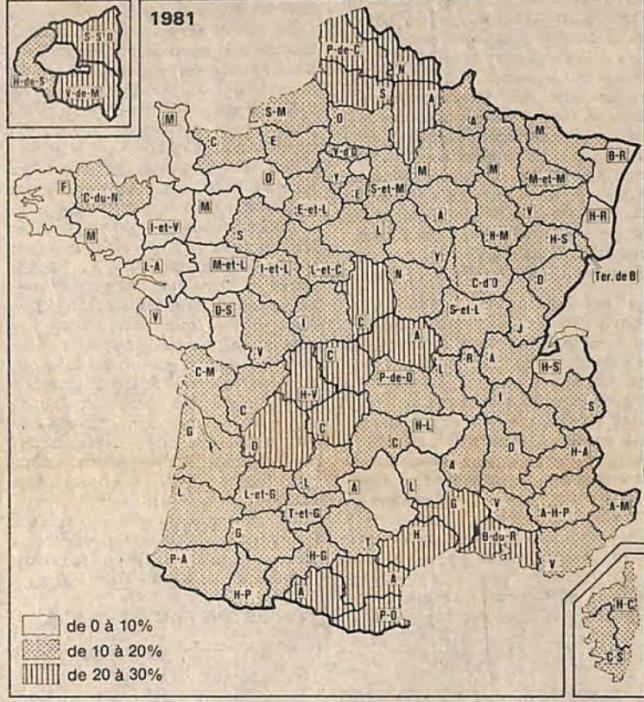
Les problèmes posés aux communistes sont donc des problèmes de fond. Tous l'admettent. Aucun ne veut voir dans les chiffres de dimanche une donnée conjoncturelle. Considérant les résultats obtenus par le PC italien, se rappelant que, à la différence du PCF, le PCI n'avait pas

tardé, en 1956, à s'engager dans la voie de la modernisation de ses conceptions et de l'autonomie par rapport aux Soviétiques, les responsables communistes mesurent l'étendue des révisions auxquelles leur parti va devoir procéder dans l'urgence. La première d'entre elles concerne la répartition des responsabilités. Les résultats des élections européennes ont provoqué un certain coup de colère, dirigé, en premier lieu, contre le secrétaire général. On parle du « souci de dignité », qui devrait amener M. Marchais à considérer que l'heure est venue de passer le relais.

Le bureau politique, réuni mardi matin 19 juin, devait fixer définitivement la date et arrêter les modalités de la réunion du comité central, programmée pour le début de la semaine prochaine. Au-delà, il convient de prévoir, également, le moment où se réunira le prochain congrès du parti, qui, statutairement, devrait intervenir au début de 1985. Le comité central en fixera-t-il, dès la semaine prochaine, la date ? Celle-ci sera-t-elle avancée à la fin de cette année ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles les dirigeants communistes devront faire connaître leurs réponses dans les prochains jours.

PATRICK JARREAU.

### Le recul du PCF dans les départements entre 1981 et 1984



### Abstention et vote PCF

Nous donnons, ci-dessous, une liste de départements dans lesquels les abstentionnistes ont été nettement plus nombreux, le 17 juin de cette année, qu'ils ne l'avaient été le 10 juin 1979. On verra que ces départements sont, aussi, en général, ceux où le PCF a enregistré le plus fort recul, cette année, par rapport au premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril 1981, qu'il s'agisse de départements de forte implantation communiste, ou, au contraire, de départements où l'influence du PCF a toujours été marginale. On relèvera, aussi, quelques contre-exemples, telle la Corrèze, où l'abstention semble avoir peu affecté le résultat du PCF.

DÉPARTEMENTS	ABSTENTIONS		RÉSULTATS DU PCF	
	1979	1984	1981	1984
Haut-Rhin	43,22	49,87	5,84	2,56
Seine-Saint-Denis	41,26	49,55	27,27	21,84
Meurthe-et-Moselle	42,33	48,61	17,75	11,98
Moselle	45,53	48,37	11,79	6,59
Bas-Rhin	42,60	47,91	4,55	2,27
Loire	43,73	47,31	15,84	11,23
Vosges	40,24	46,97	11,51	4,24
Rhône	44,16	46,52	13,28	8,50
Charente-Maritime	42,68	46,31	12,86	9,79
Marne	41,52	46,17	15,57	10,14
Val-d'Oise	39,38	45,94	18,80	13,33
Indre-et-Loire	40,30	45,81	11,97	8,12
Bouches-du-Rhône	44,17	45,46	25,55	17,90
Loire-Atlantique	41,12	45,40	9,33	6,20
Essonne	39,33	45,17	16,80	12,16
Gironde	39,97	45,12	14,06	9,85
Val-de-Marne	39,09	44,91	21,37	18,20
Isère	44,07	44,83	16,54	11,13
Ardennes	38,90	44,76	19,63	12,32
Calvados	41,08	44,26	11,46	6,76
Jura	40,47	44,12	13,69	8,46
Seine-Maritime	37,32	43,88	19,14	13,94
Yvelines	38,62	43,54	12,51	7,86
Paris	38,98	43,33	9,16	6,15
Charente	38,22	43,29	16,01	12,69
Haute-Marne	39,90	43,17	13,36	8,31
Seine-et-Marne	37,92	42,86	15,36	10,13
Territoire de Belfort	43,14	42,80	11,87	6,56
Hauts-de-Seine	39,24	42,74	16,14	11,51
Aube	38,89	42,56	15,62	9,56
Hérault	41,32	42,53	20,92	16,57
Gard	40,50	42,11	25,13	20,18
Haute-Garonne	37,78	41,86	15,43	10,53
Cher	36,41	41,79	20,25	17,86
Loiret	36,15	41,75	12,61	8,80
Eure	35,61	41,46	13,53	8,85
Indre	35,56	40,98	19,28	13,85
Allier	36,85	40,67	28,83	20,70
Oise	33,50	40,23	18,15	11,57
Aisne	32,23	39,92	21,69	15,32
Vaucluse	37,80	39,04	19,03	12,81
Nord	30,94	38,62	21,44	15,78
Côtes-du-Nord	32,11	36,57	12,20	12,65
Pas-de-Calais	29,55	36,54	23,16	18,02
Dordogne	31,34	34,92	20,44	16,69
Somme	28,77	34,22	22,38	16,35
Corrèze	27,89	32,93	21,85	20,89



## MATZNEFF

# LA DIÉTÉTIQUE DE LORD BYRON

EDITIONS DE LA TABLE RONDE

TÉLÉcopieur PARTAGÉ  
ETRAVÉ SERVICE TÉLEX + TÉLÉCOPIE 345.21.62

### AU FRONT NATIONAL

#### La famille

M. Bernard Chauveau, trésorier de la fédération de Paris du Front national, résume avec satisfaction un classeur tout neuf : il contient les bulletins d'adhésion de ce lendemain de victoire. La moisson est belle : cent cinquante formulaires, trois fois plus qu'un jour ordinaire.

Toute la journée, le petit appartement de la rue Bernoulli à Paris, dans le huitième arrondissement, n'a pas désempilé. « Après le passage de Le Pen à « L'heure de vérité », nous avons été pris de court. Aujourd'hui, nous nous y attendions. Nous étions dix pour recevoir les nouveaux adhérents » (dont une grande part de bénévoles, tel cet agent d'assurances qui reçoit les impétrants entre deux visites de clients).

Organisation aux structures encore floues, le Front national rêve de créer des « commissions » : « Déjà un spécialiste des ASSEDIC vient une fois par semaine renseigner les chômeurs, explique le trésorier. Nous avons également un service de conseils juridiques, avec un spécialiste des expropriations. »

Car « ce n'est pas le seizième arrondissement qui se presse ici ». Affolés d'insécurité, chômeurs, divorcés même : « Ils essaient de trouver ici comme une famille », explique M. Chauveau, lui-même ingénieur commercial au chômage.

Les formulaires d'adhésion sont évidemment moins éloquents. A la question « Avez-

vous déjà milité dans un mouvement politique ? », la grande majorité n'a pas répondu. Un nouvel adhérent revendique toutefois des activités dans le service d'ordre du mouvement basque Iparrerarrak, mais « il ne sera pas admis », s'empresse de nous préciser un militant. « Nous sommes favorables à la peine de mort pour les terroristes. Dimanche pour vous qu'il n'ait pas été membre du GAL, ça vous faisait un scoop. »

Sans exception, tous ceux qui avouent d'anciennes amours sont des déçus du RPR. Voici Béatrice, vingt et un ans, étudiante en droit dans une université privée. « Chirac est trop mou contre le gouvernement. Il a même osé dire que les lois Auroux n'étaient pas si mauvaises ! » Au sein du RPR, Béatrice a tout de même longtemps rongé son frein, « car les médias faisaient du Front national un mouvement raciste. Il m'a fallu dépasser cette image ».

La liste unique dirigée par M<sup>me</sup> Simone Veil, à qui cette catholique n'a pas pardonné la loi sur l'avortement, a emporté toutes ses préventions. « Les idées de Le Pen sont les miennes », dit-elle, paraphrasant sans le savoir le slogan-roi de la campagne du Front national. Tout de même, si elle brûle de militer, elle préférerait le faire hors de son quartier. Les préjugés ont la vie dure !

DANIEL SCHNEIDERMANN.

## LE MONDE diplomatique

JUIN 1984

CI-GIT UNE EUROPE DÉSUÈTE (Claude Julien)

Les Etats-Unis et El Salvador OBJECTIF DE PAIX, STRATÉGIE DE GUERRE (Michael Stuhrenberg)

UNE GRANDE OFFENSIVE DU VATICAN CONTRE LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION

- La peur d'une contagion marxiste (François Houtart).
- Le mouvement d'une pensée surgie de l'action (Guy Petitdemange).
- Les communautés ecclésiales de base (Michel Piton).

### CUBA : TENSIONS INTERNES ET CRISES INTERNATIONALES

De la médiocrité au décollage (Joseph Casas). — Face aux conflits d'Amérique centrale (Carlos Rafael Rodriguez). — Les grandes manœuvres de M. Reagan (Gino Lofredo). — Les aspirations des citoyens dans une structure étatique taillée sur mesure (Françoise Barthélémy). — Le « roman témoignage » (Claude Fell). — Miguel Barnet devant « l'arc fabuleux et chaotique » d'une culture foisonnante. — Graham Greene : « Pas de baie des Cochons pendant la terreur de Batista ».

- Les travaux de la Commission trilatérale : tentations de la croisade, attrait de la coexistence (Georges-Albert Astre).
- Conflit de pouvoirs entre M. Reagan et le Congrès sur la politique étrangère (Marie-France Toinet).
- Cameroun : Les hoquets du changement et les pesanteurs de la continuité (Achille Mbembe) ; D'importants atouts pour réorienter une économie extravertie (Maurice Vincent).
- Quand le débat politique éclipsé les enjeux européens : une irréalité compétition électorale (Gilbert Comte).
- Un livre d'Alain Woodrow sur les jésuites : pouvoirs, mission et contemplation (Pierre de Charentenay).
- Caméras politiques : « Le mystère Silkwood » (Ignacio Ramonet et Jean-Paul Moatti).
- Les livres du mois.

Une nouvelle de Hassan Mela Ali Qizilji  
LE THÉ DU DIWAKHANA

EN VENTE : 11 F. CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET AU « MONDE »  
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

# Le Sinn Fein n'est pas parvenu à prendre la tête du mouvement nationaliste en Irlande du Nord

De notre correspondant

Londres. — Le décompte des voix n'était pas encore complètement terminé, mardi matin 19 juin, en Irlande du Nord, où le scrutin avait lieu à la proportionnelle et non pas selon le système majoritaire à un tour comme dans le reste du Royaume-Uni. Mais, sur les trois sièges dont dispose la province, deux ont été officiellement attribués — sans surprise — au pasteur Ian Paisley et à M. John Taylor, son rival unioniste, et le troisième devait revenir à M. John Hume, lui aussi membre sortant du Parlement européen et candidat nationaliste modéré. Pour que le résultat soit définitivement proclamé, il fallait achever la complexe répartition dite « préférentielle » des voix données à six autres candidats.

Cependant, le succès de M. Hume paraissait assuré et c'est l'élément le plus important de ces élections pour lesquelles, de manière significative, la participation a été deux fois plus élevée qu'en Grande-Bretagne (64 %). Le candidat du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA provisoire, M. Danny Morrison, n'est pas parvenu à réaliser l'ambition de son mouvement : devenir le premier parti de la communauté catholique d'Irlande du Nord.

Il y a encore quelques mois, le Sinn Fein semblait pouvoir y parvenir. Après avoir décidé de jouer le jeu électoral en 1982 (M. Morrison avait inventé la formule « le bulletin de vote dans une main, le fusil dans l'autre »), le mouvement nationaliste extrémiste avait réussi à menacer de plus en plus la position de son adversaire modéré, le Parti social-démocrate et travailliste (SDLP) de M. Hume qui refuse la violence. L'an dernier, lors des élections législatives britanniques, le Sinn Fein avait obtenu 43 % des voix au sein du camp nationaliste de la communauté catholique et le SDLP 57 %.

Cette fois, le Sinn Fein paraît avoir mesuré ses limites et fait le

plein de ses voix. A la fin d'une campagne très animée, M. Morrison, manifestant moins d'assurance, avait déjà donné l'impression de ne pas pouvoir l'emporter sur M. Hume. Selon les premiers chiffres publiés, le SDLP aurait même augmenté quelque peu l'écart qui le séparait du Sinn Fein. Pourtant, le Forum pour un Irlande nouvelle, dont M. Hume était l'initiateur, n'a pas eu, pour le moment, les résultats escomptés, notamment parce que le gouvernement britannique tarde à montrer de l'intérêt pour les propositions faites par cette assemblée des partis nationalistes irlandais, partis d'une solution négociée.



FRANCIS CORNU.

PLANTU

Dessin de PLANTU.

## Danemark

# Les « anti-européens » reculent les sociaux-démocrates perdent la première place

De notre correspondante

Copenhague. — Il aura fallu attendre la fin de la soirée du lundi 18 juin pour avoir un aperçu général sur le scrutin qui, sans bouleverser l'échiquier de 1979, a réservé cependant quelques surprises.

La plus inattendue concerne le Parti social-démocrate ; pour la première fois depuis les années 30, celui-ci n'arrive pas en tête. Le Parti conservateur le devance de quelque vingt mille voix, battant par ailleurs d'une courte tête le Front national contre le Marché commun. Le président du Parti-social démocrate, l'ancien premier ministre Anker Joergensen, a attribué ce « phénomène passager » au fait que sa formation comprend encore trop de sceptiques à l'égard du Marché commun... « Ceux-ci, a-t-il dit, ont vraisemblablement préféré s'abstenir pour manifester leur mécontentement, ce qu'ils n'auraient certainement pas fait lors d'élections parlementaires ou municipales. »

Les sociaux-démocrates, qui ont enregistré un recul de deux points par rapport à 1979, gardent cependant leurs trois mandats. Les conservateurs, pour leur part, doublent le nombre de leurs sièges, qui passe de deux à quatre. Ils progressent de 6 points aux dépens de leurs partenaires au gouvernement, les libéraux, qui perdent l'un de leurs trois mandats et aux dépens aussi du Parti du progrès (poujadiste), qui n'est plus représenté à Strasbourg.

Alors que les commentateurs avaient émis des doutes sur les possibilités de réélection du président fondateur du Centre démocrate, M. Erhard Jacobsen, européen convaincu, celui-ci a été très brillamment reconduit dans ses fonctions. Les partisans de la Communauté seront donc dix dans la

nouvelle Assemblée, comme dans la précédente.

Contrairement aux pronostics, le Front national contre le Marché commun n'a pas gagné de terrain. Il a même reculé de quatre points, tout en conservant ses quatre sièges.

Les Socialistes du peuple (communistes dissidents) ont progressé de 5 % et sont, par conséquent, les seconds vainqueurs de cette consultation. Ils n'ont toujours qu'un seul mandat et hériteront en principe de celui du Groenland, le 1<sup>er</sup> janvier 1985. Ce mandat devrait être enlevé par le SIUMUT (socialistes).

Le premier ministre, M. Schlüter, a estimé que les électeurs avaient réaffirmé leur attachement à la CEE dans des termes suffisamment « clairs » pour que désormais l'appartenance du Danemark à la Communauté ne soit plus remise en question.

CAMILLE OLSEN.

FORMATIONS	1984	
	%	SIÈGES
<b>GRANDE-BRETAGNE :</b>		
Conservateurs .....	41,3	45
Travailleurs .....	36,4	32
Alliance (soc.-dém. et libéraux) .....	19,1	-
Nationalistes écossais .....	2,5	1
<b>IRLANDE DU NORD :</b>		
Parti unioniste officiel .....	(1)	1
Parti démocratique unioniste .....	(1)	1
SDLP (soc.-dém.) ..	(1)	1

(1) Il s'agit des trois représentants de l'Irlande du Nord pour lesquels les résultats définitifs en pourcentage de voix n'étaient pas encore connus mardi.

FORMATIONS	1984	
	%	SIÈGES
SD (social-démocrate) ..	19,5	3
Mouvement populaire anti-CEE .....	20,8	4
CD (Centre démocratique) .....	6,6	1
VENSTRE (libéral) ....	12,4	2
PPC (Centre chrétien) ..	2,8	-
Konservative (conservateur) .....	20,8	4
Radikal .....	3,1	-
PPS (socialiste anti-CEE) .....	9,2	1
Venstresocialisterne (marxiste) .....	1,3	-
Fremskridtpartiet (libéral) .....	3,5	-

## Incertitude à l'hôtel Matignon

A l'occasion du troisième anniversaire de l'installation de M. Pierre Mauroy à l'hôtel Matignon, un éditeur lillois vient de publier, en accord avec les services du premier ministre, une plaquette illustrée dans laquelle le chef du gouvernement raconte l'histoire de l'hôtel Matignon, construit sous Louis XIV, explique comment il y vit et rappelle quelques-unes des dates essentielles de son emploi du temps depuis le printemps 1981. Cette plaquette s'achève sur une photo montrant un Pierre Mauroy songeur, le poing fermé sous le menton. Cette photo pourrait traduire le climat qui prévaut actuellement à l'hôtel Matignon.

Lundi soir, en tout cas, ce climat était franchement à la morosité après les résultats des élections européennes, beaucoup plus médiocres pour l'ensemble de la gauche que les prévisions les plus sombres. Du coup, personne n'osait plus assurer comme on le faisait encore la semaine dernière, dans l'entourage de M. Mauroy, que le premier ministre conservait les meilleures chances de rester en fonctions jusqu'à la fin de l'année. MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy devaient s'entretenir de la situation créée par ce nouvel échec de la majorité au cours de leur petit déjeuner hebdomadaire, mardi matin 19 juin, à l'Élysée.

Dans l'immédiat, le premier ministre se préoccupe davantage de la défense de l'emploi. Sa préoccupation est d'autant plus forte que les échanges de vues sur la lutte contre le chômage, qui ont eu lieu le mercredi 13 juin dans le huis clos du conseil des ministres, ont confirmé que les membres du gouvernement eux-mêmes éprouvent un sentiment d'impuissance. M. Pierre Mauroy proposait d'inclure dans l'arsenal des dispositions déjà en vigueur une extension du système des préretraites. Il l'avait d'ailleurs dit publiquement le 8 juin, lors d'une visite à Decazeville : « Deux dispositions importantes vont être applicables dans les tout prochains jours, précisait-il. Elles concernent la possibilité pour une entreprise saine d'un bassin d'emplois de faire bénéficier ses salariés les plus âgés de la préretraite. Des postes de reclassement peuvent être ainsi libérés pour les salariés menacés par les restructurations d'entreprises voisines. Cette mesure, tout à fait nouvelle, crée une

sorte de solidarité géographique entre les entreprises d'un même pôle de reconversion. La seconde disposition consiste en une prise en charge, sous forme d'une allocation temporaire dégressive, d'une partie du sacrifice financier qu'accepterait un salarié de la sidérurgie lors de son reclassement dans un poste moins bien payé. »

Le premier ministre a soutenu ce point de vue devant les autres membres du gouvernement le 13 juin, mais cette proposition d'extension du système des préretraites a suscité des réserves. Le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Jacques Delors, a souligné le coût financier qu'une extension illimitée de ce système entraînerait pour le budget de la nation. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. Pierre Bérégovoy, a indiqué que, de toute façon, cette décision ne pourrait avoir qu'une portée limitée. Le ministre chargé de l'emploi, M. Jack Ralite, a abondé en ce sens. M. Mauroy est ainsi apparu assez isolé.

Le président de la République a tenu compte de ces réserves. Il a fait supprimer du communiqué officiel diffusé au terme des délibérations la phrase qui devait confirmer publiquement l'extension du système des préretraites. M. Mauroy était en effet partisan de confirmer ouvertement cette décision en dépit de ses aléas financiers. Mis en quelque sorte en minorité, le premier ministre, avec l'accord du chef de l'État, a adopté une position de repli. L'extension du système des préretraites interviendra, mais progressivement et ponctuellement, au coup par coup, au vu de chaque dossier et des possibilités financières.

Le premier ministre a en outre demandé aux ministres intéressés de publier avant la fin du mois les décrets relatifs à l'application des mesures nouvelles prises le 13 juin en faveur de la formation professionnelle.

M. Mauroy est enfin préoccupé, ces jours-ci, par l'organisation de la manifestation du 24 juin pour la défense de l'enseignement privé. Il redoute des incidents, et les organisateurs de la manifestation n'ont, d'ailleurs, pas encore obtenu l'autorisation officielle de défilé sur les axes qu'ils ont choisis.

ALAIN ROLLAT.

## M. Delors se présente comme un successeur possible de M. Mauroy

(Suite de la première page.)

Il est aussi celui de M. Mitterrand. Un président de la République dont la majorité parlementaire perd les élections intermédiaires doit « se tenir à carreau », pour reprendre l'expression que le chef de l'État avait employée, une semaine avant le scrutin du 17 juin, à l'égard des partis de gauche. Une majorité qui perd les élections intermédiaires, observait-il, est en péril. La majorité est donc en péril, plus encore qu'on ne l'imaginait.

L'entourage du président de la République ne dramatise pas pour autant les résultats d'un scrutin défouloir, certes révélateur d'un rejet du pouvoir en place, mais sans conséquence institutionnelle obligée, dont les conclusions sont brouillées par un taux d'abstention plus élevé encore qu'en 1979 (43% au lieu de 39,29%). Il reste que le chef de l'État, qui a reçu mardi matin au petit déjeuner, comme chaque semaine ou presque, MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin, ne peut se contenter d'enregistrer sans réagir l'échec de la majorité et le sien. Qu'il en tienne compte, c'est bien naturel, mais comment ?

Les modernisations, l'assainissement par l'austérité, bases de son engagement personnel, sont incontournables. Tout au plus le chef de l'État peut-il songer à continuer leur mise en œuvre, selon une manière plus douce, préconisée par M. Delors. Tout au plus peut-il dire et faire dire que ce serait pire avec la droite — chômage accru, inégalités renforcées — et indiquer aux « déçus » abstentionnistes et protestataires que ce que la droite a refusé de faire en période de prospérité — mesures sociales — la gauche s'y est efforcée au plus mauvais moment.

Il lui faut maintenant conduire le combat dont les données sont apparues déterminantes dans l'échec de la gauche le 17 juin et qui consiste à inverser l'image d'un pouvoir liberticide. « Comment les socialistes ont-ils pu se faire voler le thème des libertés ? », s'étonne M. Delors. Le fait est que — injustice ou non — l'assurance des débuts du septennat, le débat sur la presse, la querelle scolaire, ont coûté cher aux socialistes. M. Delors note qu'aux deux zones de « consentement large » qui rassemblaient les Français avant

● Les obsèques de Jean Pronoteau. — M. François Mitterrand a assisté, lundi 18 juin au cimetière Montparnasse à Paris, aux obsèques de Jean Pronoteau, membre du secrétariat national du Parti socialiste.

1981 — les institutions et la défense — la gauche a ajouté l'Europe, l'entreprise et la nécessité de la rigueur économique. Les libertés devraient en être une autre, naturelle dans une démocratie, évidente avec les socialistes au pouvoir. Et voilà qu'elles divisent !

Il ne reste plus que deux ans, à peine, d'ici aux élections législatives de 1986, pour inverser l'image. Et gagner un pari — un de plus — engagé par M. Delors selon lequel les socialistes remonteront à 30% des suffrages. Encore cela ne sera-t-il pas suffisant, dans une logique d'union de la gauche, si le parti communiste ne réussit par un sursaut sur la pente du « déclin historique ». Que le PCF ait manqué son tournant eurocommuniste a bien arrangé, un temps, les affaires de M. Mitterrand. Qu'il continue de dérapier électoralement transforme en échec cette réussite stratégique de l'actuel président de la République.

Récupérer la partie du « peuple de gauche » qui boude les urnes est sans doute la tâche prioritaire des partis. M. Delors, pour sa part, prend position au centre — témoin, son refus des trente-cinq heures, — campé sur les « zones de consentement » là où s'efface, selon lui, la « coupure en deux de la France politique ». M. Mitterrand, lui, s'efforcera de ne lâcher ni l'un ni l'autre bout de la chaîne.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire page 44 les déclarations de M. Delors à l'émission télévisée « L'heure de vérité ».)

## M. Stasi répond au ministre

Cité par M. Jacques Delors comme exemple de « responsables de l'opposition avec lesquels [il aimerait] gouverner un jour », M. Bernard Stasi (UDF-CDS), député et maire d'Épernay, président du conseil régional de Champagne-Ardenne, nous a déclaré : « Nous ne pourrions travailler ensemble que dans un tout autre contexte politique qui ne pourrait résulter que d'autres élections. Il faut que les choses soient claires. Il y a une majorité et une opposition définies par les scrutins de 1981. M. Delors, qui rame à contre courant des promesses démagogiques et des vieilleries idéologiques, mérite le respect. » Pour l'ancien ministre, membre du collège exécutif du CDS, l'actuel ministre de l'économie est un « homme de compétence, de qualité et de tolérance ».

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### La majorité continue de faire la loi

Le résultat des élections européennes doit-il empêcher la majorité de l'Assemblée nationale de légiférer sur des textes importants ? « Non », répondent logiquement le gouvernement et ceux qui le soutiennent ; « oui », affirme l'opposition. Voici le seul élément de débat nouveau apparu le lundi 18 juin lors de la discussion, en deuxième lecture, au Palais-Bourbon, du projet de loi sur la presse. Pour le reste, les mêmes acteurs se sont livrés à un mauvais remake du spectacle qu'ils avaient déjà donné l'hiver dernier, le RPR et l'UDF, comme alors, multipliant les utilisations de la procédure pour retarder la discussion.

M. Emmanuel Hamel (UDF, Rhône) a dit les choses on ne peut plus clairement : « Il serait étonnant (...) que le gouvernement continue comme si de rien n'était, sans tenir compte de la sanction infligée hier et soumette encore des projets à l'Assemblée alors qu'il est évident qu'il n'est plus soutenu que par moins d'un tiers des Français. » M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), qui estime, sans hésitation, qu'au lendemain des européennes le président de la République aurait dû démissionner, a enfoncé le clou : « Un parti qui n'a la confiance que d'un Français sur cinq ne peut faire voter une telle loi. »

Pour M. Jacques Toubon (RPR, Paris), l'affaire est donc entendue. « Le gouvernement doit retirer son projet ». M. Georges Fillioud, secrétaire d'État aux techniques de la communication, a prévenu qu'il n'en était pas question, « chacun doit savoir que ce scrutin (les européennes) n'aura aucune répercussion sur nos institutions, sur leur fonctionnement et sur l'action de la majorité. Cette majorité continuera de mettre en œuvre la politique pour laquelle le suffrage universel lui a confié en 1981 un mandat de cinq ans et de soutenir l'action du président de la République ».

Ce débat ainsi tranché, l'opposition n'a guère apprécié, en plus, que l'Assemblée soit saisie d'un tel projet en un tel jour. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) a franchement expli-

qué pourquoi : « Le gouvernement profite d'un lendemain d'élections pour camoufler la discussion derrière les commentaires des résultats électoraux. » Pour tenter de l'empêcher, le RPR et l'UDF, au cours de plusieurs rappels au règlement, ont affirmé qu'il n'était pas correct que l'Assemblée siège un 18 juin, oubliant — ou faisant semblant d'oublier — que cela était déjà arrivé à de nombreuses reprises depuis 1971. Pour freiner la discussion, l'opposition s'est donc rabattue sur les classiques demandes de suspension de séances et sur de longues interventions de procédure.

M. Madelin défendit ainsi une exception d'irrecevabilité, ce qui *stricto sensu* veut dire que le texte voté par la majorité sénatoriale, c'est-à-dire par ses amis politiques, est contraire à la Constitution !.

M. d'Aubert prit autant de temps pour défendre une question préalable, dont l'adoption aurait signifié qu'il n'y avait pas lieu de délibérer sur le texte des sénateurs (elle fut repoussée par 328 voix PS et PC contre 157 RPR et UDF).

Le temps ainsi perdu devait empêcher les députés d'achever l'examen de ce projet ce mardi 19 juin au soir, comme l'ordre du jour l'avait prévu. Le gouvernement ne semblait plus décidé à engager sa responsabilité sur ce projet — au moins cette semaine, à la veille de la manifestation des défenseurs de l'enseignement catholique — et le programme des travaux parlementaires était déjà chargé pour les jours à venir, il est possible que la suite de la discussion soit renvoyée à une probable session extraordinaire en juillet, car M. Fillioud a prévenu : « Le Parlement ne se séparera pas avant que ce projet ne soit adopté : le gouvernement y est déterminé. »

Les résultats des élections et les cris de l'opposition n'empêcheront pas l'équipe de M. Pierre Mauroy — au moins tant qu'elle est en place — de mener à bien son programme législatif.

THIERRY BRÉHIER.

## Les députés français au Parlement européen

81 SIÈGES

Représentation proportionnelle dans une circonscription nationale unique sans panachage ni vote préférentiel.

Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation sur les listes. Les listes qui obtiennent moins de 5% des voix sont exclues de la répartition des sièges.

### LES QUARANTE ET UN ÉLUS DE LA LISTE D'UNION DE L'OPPOSITION

Pour l'UDF

- SIMONE VEIL (1927), magistrat, ancien ministre de la santé et de la famille, ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes dont elle est membre sortant.
- JEAN LECANUET (1920), président de l'UDF, président de la commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées du Sénat, sénateur, maire de Rouen, président du conseil général de la Seine-Maritime, conseiller d'État, ancien garde des sceaux, membre sortant de l'Assemblée de Strasbourg.
- MICHEL PONIATOWSKI (1922), président d'honneur du Parti républicain, maire de l'Isle-Adam (Val-d'Oise), ancien ministre d'État, ancien député, membre sortant de l'Assemblée de Strasbourg.
- PIERRE PFLIMLIN (1907), ancien maire (CDS) de Strasbourg, ancien député, ancien président du conseil, vice-président et membre sortant de l'Assemblée de Strasbourg.
- ANDRÉ ROSSI (1921), vice-président du Parti radical, maire de Chateau-Thierry (Aisne), conseiller général de l'Aisne, ancien député, ancien ministre, membre sortant de l'Assemblée des Communautés européennes.
- GEORGES DONNEZ (1922), président délégué du Parti social démocrate, maire de Saint-Amand-les-Eaux (Nord), conseiller général du Nord, ancien député, membre sortant de l'Assemblée de Strasbourg.
- JEAN-FRANÇOIS DENIAU (1928), président des Clubs Perspectives et Réalités, président du conseil général du Cher, ancien ministre, ancien député, membre sortant de l'Assemblée de Strasbourg.
- DOMINIQUE BAUDIS (1947), ancien journaliste de télévision, élu maire de Toulouse (Haute-Garonne) en mars 1983.
- ROGER CHINAUD (1934), conseiller politique du PR, maire du dix-

ciaux, conseiller général de la Vienne, ancien député.

Pour le RPR

- BERNARD PONS (1926), docteur en médecine, député de Paris (XVII<sup>e</sup> arr.), conseiller de Paris, secrétaire général du RPR, ancien secrétaire d'État à l'Agriculture.
- CHRISTIAN DE LA MALÈNE (1920), sénateur de Paris, adjoint spécial au maire de Paris, membre de l'Assemblée des Communautés européennes depuis 1958, président du groupe des Démocrates européens de progrès, ancien député, ancien ministre.
- ALAIN JUPPÉ (1945), ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, deuxième adjoint au maire de Paris, secrétaire général du Club 89.
- PHILIPPE MALAUD (1925), président du Centre national des indépendants et paysans. Ancien élève de l'ENA, ministre plénipotentiaire, ancien ministre, ancien député.
- NICOLE CHOURAQUI (1938), conseillère de Paris, secrétaire national au travail du RPR.
- ALAIN CARIGNON (1949), cofondateur de l'Union des jeunes pour le progrès, maire de Grenoble depuis 1983.
- ANDRÉ FANTON (1928), avocat, ancien député, ancien ministre, délégué national du RPR, député au Parlement européen (1962-1969), député à l'Assemblée des Communautés européennes depuis 1980.
- JEAN-PIERRE ROUX (1938), ingénieur, ancien député, maire d'Avignon depuis 1983.
- ALFRED COSTE-FLORET (1911), conseiller d'État honoraire. Fondateur de réseaux de Résistance, ancien député MRP de la Haute-Garonne, ancien maire de Luchon, président-fondateur de la Démocratie chrétienne de France.
- GASTON FLOSSE (1931), agent général d'assurance, ancien député RPR de la Polynésie française, ancien président de l'Assemblée territoriale, vice-président du conseil du gouvernement de la Polynésie française, maire de Pirac.
- JEAN-FRANÇOIS MANCIEL (1948), ancien élève de l'ENA, administrateur civil, ancien député RPR de l'Oise, conseiller général, secrétaire national du RPR chargé de l'Animation.
- ANNE-MARIE DUPUY (1920), conseillère d'État, maire RPR de Cannes (Alpes-Maritimes), conseiller général, ancien directeur du cabinet de Georges Pompidou, alors président de la République.

- JEAN MOUCHEL (1928), président de la chambre d'agriculture du Calvados et de la chambre régionale de Normandie, vice-président du conseil économique et social de Basse-Normandie, conseiller municipal d'Évrecy (Calvados).
- JACQUES VERNIER (1944), maire de Douai (RPR), ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur en chef des Mines.
- DENIS BAUDOUIN (1923), journaliste, ancien secrétaire général adjoint du Centre démocratie et progrès, ancien conseiller technique de Jacques Duhamel, conseiller technique auprès de Georges Pompidou, ancien président-directeur général de la SOFIRAD, ancien délégué général à l'information, directeur général de l'information et des relations extérieures de l'Hôtel de Ville de Paris.
- JEAN-CLAUDE PASTY (1937), ancien élève de l'ENA, ancien collaborateur de ministres de l'Agriculture (MM. Boulin, Pons et Chirac), ancien directeur des affaires sociales au ministère de l'Agriculture, ancien député de la Creuse, délégué national du RPR à l'Agriculture.
- MARIE-MADELEINE ANGLADE (1921), secrétaire général d'un groupe de presse (valeurs actuelles), membre du CNIP.
- GUY GUERMEUR (1930), ancien élève de l'ENA, sous-préfet, ancien député RPR du Finistère, conseiller général de Douarnenez, ancien président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, administrateur de la commune de Paris.
- JACQUELINE THOME-PATENOTRE (1906), ancien ministre, ancien député, ancien sénateur, ancien maire radical de Rambouillet (Yvelines). Présidente de la Société protectrice des animaux.
- FRANÇOIS MUSSO (1935), exploitant agricole, ancien président de la FDSEA de Corse.
- Lionel Jospin (1937), enseignant, premier secrétaire du PS, député de Paris.
- Nicole Pery (1943), enseignante, député européen sortant.
- Jean-Pierre Cot (1937), enseignant, ancien ministre de la coopération et du développement, membre du comité directeur du PS, premier secrétaire de la Fédération de Savoie du PS.
- Gisèle Charzat (1941), journaliste, député européen sortant, membre du comité directeur du PS.

- Max Gallo (1932), enseignant, journaliste-écrivain, porte-parole du gouvernement, membre du comité directeur du PS.
- Roger Fajardie (1930), journaliste, député européen sortant, membre du bureau exécutif du PS, maire de La Grouette (Cher).
- Bernard Thareau (1936), agriculteur, député européen sortant, membre adjoint du secrétariat national du PS chargé de l'Agriculture.
- Didier Motchane (1931), fonctionnaire, député européen sortant, membre du secrétariat national du PS chargé de la formation.
- Alain Bombard (1924), biologiste, député européen sortant, conseiller général du Var.
- Yvette Feuillet (1923), cadre, député européen sortant.
- Léon Fatous (1926), directeur commercial. Vice-président du conseil général du Pas-de-Calais. Président du district urbain d'Arras.
- Jean-Paul Bachy (1947), enseignant, membre du secrétariat national du PS chargé des entreprises.
- Henri Saby (1933), ingénieur de recherches, député européen sortant, maire d'Aygues-Vives (Haute-Garonne).
- Georges Sutra (1930), viticulteur, député européen sortant.
- Marie-Claude Vayssade (1936), enseignante, député européen sortant, membre du comité directeur.
- Jean Besse (1943), cadre, membre du comité directeur du PS, conseiller général du Calvados.
- Charles-Emile Loo (1922), directeur de société, député européen sortant.
- Colette Gadioux (1945), chargée de mission au cabinet du président du conseil régional du Limousin. Adjointe au maire de Limoges.
- Louis Eyraud (1922), employé, député européen sortant.
- Marie-Noëlle Lienemann (1951), enseignante, membre du bureau exécutif du PS, conseillère générale de l'Essonne.

- M. Paul VERGÈS (1925), secrétaire général du Parti communiste réunionnais (SIAM).
- M. Emmanuel Maffre-Baugé (1923), ancien président de la chambre d'agriculture du Languedoc-Roussillon, ancien porte-parole du Comité d'action viticole.
- M<sup>me</sup> Jackie Hoffmann (1943), membre du comité central du PCF.
- M. Pierre Franchère (1927), membre du comité central du PCF, ancien député (1956-1958 et 1973-1978), conseiller général de la Corrèze depuis 1973.
- M. Francis Wurtz (1948), membre du comité central du PCF.
- M. Robert Chambeiron (1915), secrétaire général de l'Union progressiste, ancien député des Vosges (1945-1951 et 1956-1958).
- M. Maxime Gremetz (1940), membre du secrétariat du comité central du PCF, ancien député de la Somme (1978-1981).
- LES DIX ÉLUS DU FRONT NATIONAL
- JEAN-MARIE LE PEN (1928), président du Front national, ancien député de Paris, ancien sénateur de la Communauté, conseiller du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris.
- MICHEL DE CAMARET (1915), ambassadeur, ancien ambassadeur de France auprès du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée européenne.
- JEAN-PIERRE STIRBOIS (1945), secrétaire général du Front national, adjoint du maire de Dreux.
- G.A. PORDEA (1916), docteur en droit, ancien diplomate roumain.
- OLIVIER D'ORMESSON (1918), membre sortant de l'Assemblée de Strasbourg, ancien député de Seine-et-Oise, conseiller général du Val-de-Marne, maire d'Ormesson-sur-Marne.
- BERNARD ANTONY DU ROMAIN MARIE (1944), président des comités Chrétienté-Solidarité.
- DOMINIQUE CHABOCHE (1937), vice-président du Front national.
- JEAN-MARIE LE CHEVALLIER (1936), chef de cabinet de M. Le Pen, ancien membre du Conseil économique et social.
- MARTINE LEHIDEUX (1933), membre du comité central du Front national.
- MICHEL COLLINOT (1946), directeur de *National Hebdo*, membre du bureau politique du Front national.